



Nettoyage citoyen



des berges de Seine

Edito



Madame, Monsieur,

Après un hiver très précocé, où les abondantes chutes de neige firent le bonheur de nos enfants, la précocité du printemps nous annonce, selon les anciens, un été caniculaire et une année de sécheresse à l'égale de 1976.

Une très bonne raison pour économiser l'eau ! Cette ressource naturelle indispensable mais pas inépuisable !

La vie communale reste très active et les associations vont vous proposer des activités variées tout au long de cet été, certes plus diversifiées qu'en 2010, puisque le Festival Normandie Impressionniste était le fil conducteur.

Une date à retenir, le 19 juin, journée du déjeuner sur l'herbe et de la fête de la musique, où j'espère vous retrouver nombreuses et nombreux.

En 2011, comme en 2010 et 2009, nous poursuivons notre politique de rigueur budgétaire. Le budget 2011 a été voté le 22 mars 2011, date anniversaire de la mise en place du Conseil Municipal actuel (22 mars 2008).

D'importants travaux sont et seront réalisés en 2011, trottoirs et aména-

gement sécuritaire de la Résidence du bac, dernière tranche des trottoirs du Vracq (allée des frênes), ossuaire, columbarium, travaux au cimetière etc.... et remise en état de la salle polyvalente, suite aux chutes de neige de fin 2010 où des éléments porteurs ont été endommagés.

La Résidence du bac est maintenant livrée, bienvenue aux nouveaux occupants et bravo à Quevilly Habitat pour la qualité architecturale de l'ensemble qui s'intègre harmonieusement dans le site.

L'école publique confirme sa bonne santé avec des prévisions d'effectifs en hausse pour la rentrée de septembre.

Le site Internet, très vivant, permet une information permanente grâce à sa mise à jour quotidienne.

J'adresse mes plus profonds remerciements à l'ensemble des employés communaux pour le travail accompli lors des intempéries, période où l'ensemble des services aux habitants fût maintenu. Mes remerciements également aux bénévoles des associations, au webmaster et à mes collègues élus pour leur engagement au quotidien.

A toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très bel été 2011.

Joël Temperton
Maire de La Bouille

Sommaire :

Inform. municipales :	2 à 7
Culture et tourisme :	8 à 11
Nos associations :	12 à 15
Nos enfants :	16 et 17
Dossier Spécial :	18 à 24
Libre Expression :	25
Gastronomie :	26

Etat civil ...



Naissances...

3 décembre
Raphaël HEMART,
12 décembre
Mélina DUHAMEL,
14 décembre
Ray NEVEU,
16 janvier
Louka CANNESANT,
23 janvier
Gaël DELAHERCHE,
28 février
Camille QUEMIN,
12 avril
Enola GIBOURDEL



Décès ...

26 novembre
Jacqueline CLERISSE,
24 janvier
Denise SANCHEZ,
15 avril
Bernard GUEUDIN,
9 mai
Alice LECOQ.

Informations municipales

Conseil municipal du 30 septembre

1. Approbation du rapport annuel 2009 sur le « Prix et Qualité du Service Public d'élimination des déchets »

Ce rapport était consultable à la mairie. Il est adopté à l'unanimité des membres du Conseil.

2. Contrat d' « Assurance des risques statutaires »

M. le Maire rappelle que la commune a demandé au centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine Maritime de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. M. le Maire expose que le centre de gestion a communiqué à la commune les résultats la concernant. Compte tenu des éléments exposés, après en avoir délibéré M. Le Maire décide d'accepter les propositions : Assureur CNP Assurances/Dexia Ia Sofcap, durée du contrat 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2011, Régime du contrat capitalisation, Préavis 6 mois, ...

3. PLU de la commune de Caumont : Avis du Conseil sur ce projet

Le Conseil de Caumont a tenu compte des différents avis qui ont été formulés lors de l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme. Le PLU prévoit deux nouvelles zones d'urbanisation au niveau de La Chouque et entre deux sites urbanisés près du centre Bourg de Caumont. Le Conseil de La Bouille émet un avis favorable.

4. Convention multipartite proposée par la ville de Rouen dans le cadre de l'accueil scolaire intercommunal : Avis du Conseil sur la question

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable à la signature de cette convention considérant que le service d'enseignement, le service de restauration, le service de garderie après l'école peuvent être assurés dans la commune et que celle-ci n'a pas à financer le coût des études à l'extérieur.

5. Décisions modificatives au Budget 2010 n°3 et 4

Les documents avec les décisions modificatives sont présentés aux membres du Conseil, commentés et il est répondu aux questions posées. Après examen, le Conseil approuve les décisions modificatives apportées au budget 2010.

6. Création d'un poste d'Agent non titulaire pour l'entretien supplémentaire des locaux communaux

Certains locaux municipaux (Grenier à sel, salles à l'étage de la mairie, par exemple...) sont nettoyés occasionnellement par manque de personnel. Il est proposé au Conseil de décider de la création d'un poste de non titulaire pour pouvoir effectuer ces travaux ménagers, soit 216 heures par an.

Toutes les explications étant formulées, le Conseil approuve et décide de créer un poste non titulaire d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet rémunéré 216 heures par an.

7. Questions diverses

Présentation du Dierim : Ce document présenté par le 1^{er} adjoint présente les risques majeurs dans la commune : zones inondables, chute de pierres, ... Il est proposé à la lecture des conseillers dans les huit jours qui viennent pour corrections ou remarques éventuelles avant d'être soumis à la validation de l'autorité de tutelle (Préfecture).

Point sur les 3 commissions créées lors du dernier conseil :

La commission « Devenir des reproductions des tableaux d'Albert Lebourg » se réunira le mardi 5 octobre à 20h30.

La Commission « Nom des rues » se réunira le mardi 19 octobre à 15 h.

La commission « petite enfance » se réunira le mercredi 6 octobre à 14h.

Nous apprenons le décès de Mme Alice LECOQ, le 9 mai, dans sa 102^{ème} année. L'inhumation a eu lieu le 11 mai à La Bouille.

Nous lui avons rendu hommage dans notre Bulletin Municipal de Novembre 2009. Elle était née, à La Bouille, le 5 juillet 1909 et y avait vécu jusqu'en 1997, pour se rapprocher de son fils en région parisienne.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et ses proches.

Conseil municipal du 14 décembre

1. Approbation du rapport annuel 2009 sur le « Prix et Qualité des Services de l'Eau et de l'Assainissement »

Ce rapport est consultable à la mairie. M. Duquesne, rapporteur, précise qu'il reste le raccordement à effectuer Quai de Caumont. Il est adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement de la Convention Service Santé Prévention

Le Centre de Gestion de la Seine Maritime propose depuis plus d'une vingtaine d'années, un service de médecine préventive dont bénéficient aujourd'hui plus de 800 collectivités et 23 000 agents.

M. le Maire rappelle que la prestation globale du service de médecine préventive fait l'objet d'une tarification forfaitaire et s'organise sur la base d'un plan d'actions de prévention défini par le médecin, en concertation avec les représentants de la collectivité. Afin de mettre en œuvre cette prestation globale de médecine préventive, M. le Maire invite le Conseil à prendre connaissance de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Seine Maritime ainsi que de ses deux annexes, et d'y adhérer. Après délibération, il est décidé d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion, d'autoriser M. le Maire à signer la Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion.

3. Fixation du taux de promotion d'avancement de grade

M. le Maire informe l'assemblée que pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit « ratio promus - promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique paritaire (CTP). Il peut varier entre 0 et 100 %. Le Conseil décide d'adopter à 100 % les ratios, d'autoriser M. le Maire à signer les documents nécessaires et d'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

4. Demande de subvention pour les travaux d'aménagement de trottoirs de la Résidence du Bac et Mise en sécurité.

La commission d'ouverture des plis a étudié les propositions des candidats

et a retenu celle de l'entreprise MBTP. Ces travaux se décomposent en deux lots : aménagement des trottoirs de la résidence du bac (12 847.09 € TTC) et mise en sécurité des trottoirs (14 162.91 € TTC). Soit un total de 27 010 € TTC. Le Conseil approuve le choix de la commission et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces du marché, à déposer le dossier de demande de subvention, à engager les travaux. Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2011.

5. Attribution du Marché « Assurances » au 01/01/2011

La commission d'ouverture des plis a étudié la proposition de la SMACL : Lot 1 dommage aux biens : 1285.80 € (franchise 5000 €) ou 1500.10 € (franchise 2000€), Lot 2 flotte automobile sans franchise : 262.17 €, Lot 3 responsabilité civile : 800 €, Lot 4 multirisque exposition : 224.43 €, Lot 5 protection juridique : 358.57 €. Soit un total annuel de 2930.97 si franchise 5000€ ou 3145.27 € si franchise à 2000€. Le Conseil approuve le choix de la commission. Les crédits nécessaires seront prévus sur le budget 2011.

6. Tarifs Communaux au 01/01/2011

Le Conseil approuve les tarifs 2011 proposés par la commission des finances réunie le 2 décembre 2010.

7. Questions diverses

Orchestre pop symphonique du dimanche 16 janvier 2010 : le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention avec La Créa.

Prime de fin d'année, modification du point 1 de la délibération du 4 mars 1999 : le point 1 est modifié comme suit : peuvent bénéficier de la prime : les agents titulaires, stagiaires, contractuels, rémunérés au mois. Ne sont pas concernés les agents recrutés pour une durée déterminée inférieure à trois mois. Aucune prime ne sera versée aux agents démissionnaires ou licenciés.

Exceptionnellement, la prime qui n'a pas été versée sur décembre 2010 aux agents concernés par cet aménagement, sera versée sur janvier 2011.

Démontage des terrasses : le Conseil donne l'autorisation exceptionnelle pour le maintien des terrasses en l'état sans exploitation. La commission des finances se charge de proposer au Conseil un tarif hivernal à compter d'octobre 2011.

Devenir des toiles de Normandie Impressionniste : le Conseil décide de faire don des toiles à l'Animation Bouillaise.

Projet de ferme photovoltaïque à Sahurs : Le grand port maritime est l'initiateur du projet avec à l'origine le partenaire Powéo, sur les terrains (40 hectares) situés à Sahurs, face au Quai de Caumont (actuel champ agricole planté de maïs). Projet aujourd'hui abandonné du fait de la disparition de la société Powéo.

Le grand port maritime a lancé un appel à projet. Il semble que 4 entreprises soient intéressées.

Il s'agit d'une énergie propre qui pourrait alimenter 4300 Foyers par an. 6 emplois pourraient être éventuellement créés – durée de vie des panneaux : 20 à 30 ans.

Au stade actuel du projet, aucune autre information.

Plan Agglo vélo : voie Grand Couronne/Moulineaux/La Bouille et Saint Pierre de Manneville/chemin de halage/bac de Sahurs. Programme retardé d'un an environ (prévision fin 2012 initialement prévu fin 2011) pour des raisons non précisées par La Créa.

Réunion des riverains du Vracq suite à la vandalisation de voitures : M. le Maire informe avoir pris contact avec les services de police. Une étude de faisabilité pour la vidéo surveillance adaptée est en cours.

Subvention aux associations : le Conseil valide la liste des associations subventionnées sur l'année 2010 subventionnables en 2011. Le Conseil décide la possibilité d'obtenir le versement sur demande, de 50% maximum du montant de la subvention 2010 (hors subvention exceptionnelle) dès le 3 janvier 2011.

M. Jean-Jacques Baril précise que des félicitations s'imposent pour la conception du bulletin municipal et en particulier pour la première page. Félicitations à Sandrine Le Breton et Joël Nouvel.

Stationnement anarchique sur la place de la navette rue du Coq : mise en place de panneau pour éviter ce problème et courrier à La Créa (service transport urbain).

Stéphanie Le Stum signale un problème de vitesse dans la rue des canadiens (du RD 132 vers la rue du Coq) : cette rue est déjà en zone « 30 » et avec un stationnement interdit. Rappel sera fait à la police pour faire respecter ces règles.

Conseil municipal du 22 mars

1. Approbation du compte administratif et compte de gestion 2010

M. Duquesne présente le compte administratif 2010 qui ne donne pas lieu à observation. Il est ainsi adopté à l'unanimité des membres présents : Solde d'exécution positif pour la section de fonctionnement **63 902.09**, Solde d'exécution négatif pour la section d'investissement **-24 306.97**, Solde des restes à réaliser 2010 **500.00**, soit un résultat de clôture positif de **40 095.12**.

2. Votes du Budget 2011

Vote du budget : Les taux d'imposition 2011 ne sont pas encore connus, ils seront votés lors d'une prochaine séance du conseil. Le projet de budget a été préparé en commission des finances. Il est présenté équilibré en recettes et dépenses. Il est répondu aux questions des conseillers. Les chapitres du budget, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement sont votés à l'unanimité moins une abstention en ce qui concerne l'emprunt spécifique pour les travaux.

Section de Fonctionnement : 570 936 €

Section d'investissement : 217 147 €

Le Conseil donne son accord à l'unanimité moins 1 voix pour la réalisation d'un emprunt de 70 000 € et autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt : 60 000 € sur 15 ans, 10 000 € sur 2 ans (emprunt TVA).

Vote des subventions aux associations : Les subventions aux associations sont votées association par association à l'unanimité moins une abstention dans les cinq cas sur dix où le président de l'association est aussi un élu qui alors s'abstient.

3. Demande de versement du Fonds de Concours 2011 pour les bâtiments communaux en Section de Fonctionnement

Le Conseil autorise M. le Maire à faire appel au fonds de concours de LA CREA pour le fonctionnement des bâtiments communaux pour un montant de 18 125 € versés en section de fonctionnement.

4. Création d'un emploi saisonnier

M. le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de prévoir un emploi saisonnier d'au maximum 6 mois par an pour effectuer les travaux d'entretien des plantations compte tenu de la diminution des nombres de postes par ailleurs. En raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil de créer, à compter du 15 avril 2011 un emploi saisonnier d'adjoint technique 2^{ème} classe dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35ème) et de l'autoriser à recruter un agent non titulaire. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de créer cet emploi saisonnier.

5. Revalorisation de l'Indemnité « Ouverture – Fermeture de la Salle Polyvalente »

Jusqu'à présent le travail était effectué par trois agents : il va l'être maintenant par deux personnes. Il est donc proposé de diviser par deux le montant des trois indemnités individuelles versées jusqu'alors. Le Conseil porte l'indemnité forfaitaire mensuelle individuelle à 110 euros.

6. Recondution de la ligne de Trésorerie

D'un montant de 100 000€, elle est prévue en cas de pics de trésorerie. Elle n'a jamais été utilisée jusqu'à

aujourd'hui. Les frais de renouvellement sont de 45 €. Le Conseil décide de reconduire cette ligne et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

7. Demandes de subventions pour les dossiers de travaux

Le Conseil autorise M. le Maire à demander des subventions pour les travaux suivants :

Pose d'un tubage dans la chaufferie de la Mairie : Coût des travaux HT 940.00 €,

21^{ème} tranche d'éclairage public : coût des travaux HT 14 684.12 €,

Trottoir Route du Bac : coût des travaux HT 697.50 €,

22^{ème} tranche d'éclairage public : coût prévisionnel des travaux HT 13 500 €,

Trottoirs du Vracq : coût estimatif des travaux HT 36 000 €,

Ossuaire : coût estimatif des travaux HT 2400 €

Le Conseil autorise M. le Maire à demander le fonds d'aide à l'aménagement et à déposer les dossiers de demandes de subventions.

8. Conventions diverses :

Le Conseil autorise M. le Maire à signer les conventions suivantes :

. Convention financière avec LA CREA pour des travaux de voirie rue des canadiens : remise en état de la chaussée dans son intégralité. La commune rembourse une partie des sommes engagées pour la réalisation des travaux pour un montant de 7628€.

. Convention avec LA CREA précisant les modalités de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente pour un spectacle du festival Transeuropéennes du 11 au 26 mars 2011.

. Convention financière avec la ville de Petit Couronne pour l'utilisation des activités au sein du centre de loisirs sans hébergement par les enfants bouillais pendant les vacances scolaires.

Le Conseil autorise M. le Maire à signer les conventions dans le cadre des activités de la commune.

9. Approbation du DICRIM

Le document préparé au niveau communal est revenu de la Préfecture, il est transmis à chaque conseiller avant la séance et est adopté.

10. Commission communale des impôts directs : Liste à compléter

Deux personnes ont demandé à être relevées de leur fonction pour des raisons d'âge ou d'éloignement. Il est proposé au conseil la liste complétée suivante : propriétaires ne résidant pas dans la commune (Evelyne Piédeleu, Gérard Quesney, Jean-Marie Adam), propriétaires résidant dans la commune (Roger Fitte, Jean-Jacques Prey, Françoise Lecoite), locataires (Joël Nouvel, Laurence Lecomte, Marjorie Follin). Accord à l'unanimité du Conseil.

11. Subvention à la Fondation du Patrimoine

En versant une subvention annuelle de cinquante euros, la commune peut en cas de besoin obtenir une aide au montage des dossiers de demande de subvention pour ses monuments concernés. C'est le cas de l'église à La Bouille. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Conseil municipal du 26 avril

1. Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil adopte à 7 voix et 1 abstention le taux d'imposition 2011. Taux inchangés par rapport à 2010 : Taxe Habitation, taux 13,40 % ; Taxe foncière, taux 22,00 % ; Foncier non bâti, taux 52,79 % .

2. Enquête publique : Amélioration des accès du Port de Rouen

Après avoir consulté le dossier complet en mairie, le Conseil donne un avis favorable au projet du port, sous réserve du contrôle d'une éventuelle pollution des boues et des sédiments de dragage, et de les dépolluer s'ils sont pollués, avant leur mise en place pour remblais ou comblements de fosses de carrière. Et à terme d'un contrôle très strict du respect des vitesses des navires remontants ou descendants, par la police maritime, ou gendarmerie maritime.

3. Dossier Travaux : Salle polyvalente (demandes de subventions)

Problème de charpente qui s'écarte – une étude préalable doit être faite pour déterminer les travaux à exécuter. Le Conseil donne l'autorisation à M. Le Maire de lancer l'étude, l'appel d'offres et demande de subvention afin de réaliser les travaux à l'unanimité.

4. Compte-rendu de la Commission « Baptême des rues et des squares »

M. Duquesne fait lecture du Compte Rendu de la Réunion du 4 Mars 2011 et des propositions de la commis-

sion. Les choix seront faits lors d'un prochain Conseil Municipal.

5. Convention de la contribution au financement de Fond Solidarité Logement avec le Département

Le Conseil délègue au CCAS la gestion de cette convention, comme les années précédentes.

6. Questions diverses

. Délibération revue concernant la rémunération d'astreinte pour l'ouverture et fermeture de la salle polyvalente (cf. délibération du 22/03/11). Date d'effet adoptée à l'unanimité par les Membres du Conseil : 1er avril 2011.

. Le Conseil décide ne pas accorder d'exonération concernant la demande d'un habitant sur la taxe habitation, foncière suite à différents mails envoyés à la Mairie sur des travaux, déchets verts, déneigement – Le Maire s'engage à répondre à cet habitant.

. Location salle polyvalente : réservée aux Habitants de LA BOUILLE mais aussi employés communaux habitant hors de la commune au tarif bouillais.

. Vidéo Surveillance : le Conseil autorise M. le Maire à faire les démarches et demandes de subventions nécessaires afin de pouvoir éventuellement effectuer ce projet (pose de caméras).

Dates à retenir ...

MAI		14	Foire à Tout
22	Trombones en Oncteur, Eglise 17h.	16/17	Exposition Mme Barbarey, G. à Sel
JUIN		AOUT	
2/13	31ème Salon de La Bouille, Grenier à Sel	13 au 15	Exposition Mme Petta, Grenier à Sel
16	Voyage des Aînés	20 au 28	Exposition Mme Toutain, Grenier à Sel
18/19	Exposition A. Constant, Grenier à Sel	SEPTEMBRE	
18	Kermesse Ecole Le Petit Prince	10	Forum des Associations, Salle Polyvalente
	Visite La Bouille-Hirondelles, 14h30	11	Rallye Vélos
19	Fête de la Musique, Pl. du Bateau, 19h.	OCTOBRE	
	Déjeuner sur l'Herbe, Arboretum, 12h.	1er	Récital, Grenier à Sel, 20h.
	Fête de la Musique, Arboretum, 13h.	21 au 23	4ème Salon des Peintres bouillais, G. à Sel
25	Feu de l'Eté, Stade, à partir de 21h30	23	Bourse toutes Collections, S. Polyvalente
25/26	Exposition « Profit Becquerel » Grenier à Sel	28 au 30	Vinomédia, Salle Polyvalente
JUILLET		29 oct. / 1er nov.	Expo. « La Bouille en photos », Grenier à Sel
3	Journée Peinture La Bouillotte	DECEMBRE	
9	Soirée Guinguette, Stade, 20h.	3 et 4	Marché de Noël
9/10	Exposition D. Sauvage, Grenier à Sel		
10	Visite de notre village, CREA, 14h45 et 15h45		
	Visite de notre Eglise, CREA, 15h15 et 16h45		

Pas d'augmentation d'impôts

Les taux d'imposition communaux n'ont pas été modifiés :

- . Taxe d'habitation : taux de 13,40 %
- . Taxe foncière sur le bâti : taux de 22 %
- . Taxe foncière sur le non bâti : taux de 52,79 %

Si vous constatez une augmentation de votre imposition, elle est due à :

. **Pour la taxe d'habitation**, une augmentation de la valeur locative de votre logement décidée par le Gouvernement (env. 1,5 %). Cette valeur locative sert de base de calcul. C'est à elle qu'on applique les taux d'imposition de la Commune et du Département.

. **Pour le foncier bâti**, une augmentation du taux départemental de 15,10 % à 21,88 %. Elle résulte de la fusion de 2 taux (15,10 % + 6,78 % de la Région).

Campagne de destruction des nids de guêpes et frelons 2011

Le nombre de nids de guêpes et de frelons est en nette augmentation ces dernières années. Or, les pompiers, souvent submergés par le nombre d'appels en résultant, interviennent de moins en moins. Ils peuvent ainsi concentrer leurs moyens pour des missions plus importantes. Les plaignants sont ainsi, invités à contacter une entreprise privée.

Syndicat Apicole de Haute Normandie dont le siège se situe à la Chambre d'Agriculture de Bois-Guillaume, a pour but le développement et la sauvegarde des abeilles. Nous allons entrer très prochainement dans la période des essaimages. Des apiculteurs volontaires peuvent recueillir, gracieusement, ces essaims. Si besoin, vous pouvez les contacter pour plus d'informations :

- . Mme Fecamp, M. Lecombe, Oissel 02.32.94.01.38
- . M. Bablon, Jumièges 06.87.15.96.74
- . M. Garry, Deville les Rouen 06.07.26.64.96
- . M. Defix, Petit-Quevilly 06.28.35.41.64
- . M. Sergent, Sotteville les Rouen 02.35.75.91.01

Village et Maisons fleuries

La Commune participe comme d'habitude au concours départemental et vous incite à fleurir vos jardins, façades et fenêtres.

Le jury départemental passe à la mi-juillet et le jury communal 2 fois pendant l'été afin de récompenser les plus belles réalisations.

A vos réalisations ... Merci à tous.



Lauréats Maisons fleuries 2010

Rappel - Vigilance SECHERESSE

Tous feux de déchets verts sont soumis à déclaration auprès de la Mairie.

Destruction des pigeons

Au titre de la santé et de la salubrité publique, M. le Maire a délégué, à un piégeur agréé, la destruction des pigeons du 3 mai au 31 décembre 2011.

Jours de sortie des poubelles - RAPPEL

Le guide des déchets est à consulter (page La Bouille) afin d'éviter lors des jours fériés, l'exposition des poubelles dans les rues durant plusieurs jours.

Coordonnées de la Mairie

Adresse : 1, rue de la République 76530 La Bouille

Tél. : 02 35 18 01 48

Fax : 02 35 18 15 38

Mail : labouille.mairie@orange.fr

Site : www.labouille.fr

Ouverture au public :

Lundi-Jeudi de 15h. à 18h.

Mardi-Vendredi de 15h. à 17h30

M. le Maire reçoit sur rendez-vous (02 35 18 01 48) du lundi au samedi.

Horaires de l'Agence Postale

Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8h45 à 11h30

Mercredi : de 14h45 à 17h30

Samedi : de 9h. à 12h.

Événements passés ...

Culture, tourisme et animations



13 février,
Loto des Associations



26 et 27 février,
2^{ème} Salon du Modélisme



Du 26 février au 6 mars,
3^{ème} Salon de la Sculpture



5 mars,
Journée de la Citoyenneté

Nettoyage Citoyen des Berges de la Seine

On peut considérer que ce « Premier nettoyage citoyen » a été un succès tant du point de vue de la participation : 23 adultes et 5 enfants, que de l'ambiance très conviviale et chaleureuse qui a régné toute la matinée durant le café d'accueil, la marche à pied pour se rendre à la zone d'accroche des déchets plastiques et autres, et le ramassage lui-même pendant une heure et demie environ, avant l'arrivée du flot.



Il n'y a pas eu d'incident ou d'accident à déplorer : chacun a travaillé avec les gants et les consignes de sécurité ont été bien respectées.

« La récolte » a été bonne et les nombreux sacs de déchets, triés, ont rempli la benne du camion communal.



13 mars, Francis Duquesne,
40 ans d'activités municipales



16 mars,
Retraite Michel Allain

Samedi 2 avril

La matinée, après la photo-souvenir, s'est terminée par un rafraîchissement ou un apéritif bien mérités.



Merci à tous les bénévoles et merci aussi à Laurent Colasse, président de l'association SOS -Mal de Seine qui nous a conseillés pour l'organisation et les mesures de sécurité.



Et à l'an prochain, si vous le voulez bien !



8 mai,
Cérémonies de La Bouille



24 avril,
Chasse aux Œufs de Pâques



Du 22 au 25 avril,
Exposition sur le Vexin



27 mars,
Marché Fermier



2 avril,
Nettoyage citoyen



9 et 10 avril, Exposition
Le Bouteiller - Bucaille - Legouest

Un jeune auteur de théâtre, en promenade à La Bouille en 1925 :

ARMAND SALACROU

Les cartes postales de l'âge d'or (1900-1914) nous font parvenir des trésors du passé tel le « Quevilly » passant devant La Bouille. Mais le verso d'une carte peut tout aussi bien receler un autre trésor caché tel celui de cette carte postale écrite en 1925 par Armand Salacrou (Rouen, 1899 - Le Havre, 1989) et adressée à sa femme Lucienne, résidant 36 rue Désiré Dehors à Sainte-Adresse, Seine-Inférieure.

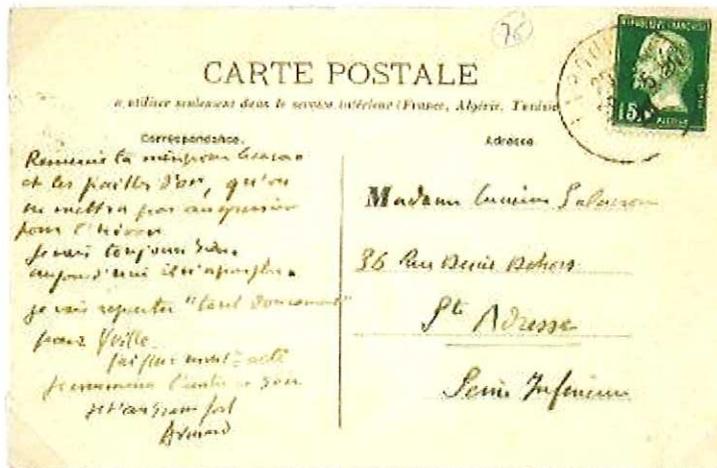


Carte postale à La Bouille le 29 mai 1925.

Timbre Pasteur, 15c, vert

Collection particulière.

Voici le verso de la carte rédigée il y a plus de quatre-vingt cinq ans :



Voilà ce qu'écrivait Armand Salacrou :

Remercie ta mère pour le cacao et les pailles d'or, qu'on ne mettra pas au grenier pour l'hiver. Je vais toujours bien, aujourd'hui il n'a pas plu. Je vais repartir « tout doucement » pour Yville. J'ai fini mon premier acte, je commence l'autre ce soir. Je t'embrasse fort.

Armand

On peut penser qu'il s'agit du 1er acte de l'une de ses 2 pièces achevées en 1925 : « Le chasseur d'assiettes » ou « Tour à Terre » devenue « Le Pont de l'Europe ».

8 km pour venir d'Yville et 8 km pour revenir à sa retraite littéraire, il est sûr que, dans sa tête, le 2ème acte devait être bien avancé lorsqu'il s'est assis à son bureau le soir pour le rédiger.

Et pour vous, 2 pensées d'Armand Salacrou nées dans son esprit, peut-être aussi lors d'une promenade :

« Comme les hommes aiment la justice quand ils jugent les crimes d'autrefois ... » (Boulevard Durand, 1960)

« On reconnaît un mari bien dressé à ce qu'il comprend à demi-mot ce que sa femme ne dit pas »

Les hirondelles sont revenues à La Bouille depuis la mi-avril

Les Bouillais ont la chance de pouvoir admirer les hirondelles qui trouvent ici, avec la boue du rivage de Seine, le matériau nécessaire à la construction de leurs nids.



Deux espèces d'hirondelles séjournent dans notre village :

- **l'hirondelle rustique** (*hirundo rustica*) : on la reconnaît principalement à sa gorge rouge et à sa longue queue fourchue (très longue chez le mâle). Elle niche à l'intérieur des bâtiments agricoles, des garages, des remises. Le nid en forme de coupelle est souvent accroché à une poutre et est composé d'un mélange de terre et de brins d'herbe ou de paille très apparents (**jusqu'à 3 couvées par an**).

- **l'hirondelle de fenêtre** (*delichon urbica*) se reconnaît facilement en vol grâce à son croupion, sa gorge et son ventre blancs. **C'est une espèce en forte régression** : victime de ses salissures sur les façades des maisons, son nid est souvent détruit. Ces nids sont faits au coin des fenêtres ou sous les avancées des toits. Ils sont clos avec juste une petite entrée et ne semblent être faits que de terre (les brins de végétaux ne sont pas visibles) (**deux couvées par an**).

Les hirondelles sont des espèces menacées. Elles sont protégées par la loi française de 1976.

On peut éviter les salissures en plaçant une planchette de bois sous le ou les nids avant l'arrivée des hirondelles.

On peut favoriser la nidification en facilitant l'entrée dans les vieux bâtiments, en limitant l'utilisation de produits chimiques lors du jardinage et du bricolage, en mettant à disposition un petit point d'eau pour faciliter la construction des nids.

... et surtout, si vous ravalez votre façade, faites-le entre septembre et mars : l'atteinte aux hirondelles et à leurs couvées ainsi que la destruction des nids durant leur présence sont strictement interdites.

Vous pourrez obtenir un dépliant sur les hirondelles à la mairie.

Une promenade- découverte de La Bouille, de ses curiosités et de ses hirondelles, aura lieu le **samedi 18 juin** entre 14h30 et 16h30 avec Michel Amat et Roger Lhuissier. Prenez date !



Nos associations



LE JUDO À LA BOUILLE

L'activité judo est une activité très longue.

Elle démarre, maintenant dès l'âge de 4 ans avec l'éveil-judo et se poursuit jusqu'à un âge avancé avec le ju-jitsu et le taïso (entretien physique utilisant des éducatifs de judo, ju-jitsu).

Tout l'intérêt d'un club est dans la mise en place d'une politique sportive qui permet de conserver ses adhérents, de proposer différentes formes de pratiques (loisirs, compétition) à tous les âges de la vie du judoka.

Cette politique sportive comprend un projet d'éducation auquel l'enfant mais également son environnement familial, adhère.

A La Bouille, la politique de regroupement avec le COC Judo puis le Grand Rouen permet l'investissement et l'épanouissement dans le judo en limitant les contraintes pour les familles (liées aux obligations professionnelles).



Stage Poussins- Benjamins- Minimes du 1^{er}- 2 et 3 mars 2011 à La Bouille.

LA BOUILLOTTE

L'Association « La Bouillotte » organise sa traditionnelle Journée Peinture le dimanche 3 juillet 2011.

Les peintres (amateurs ou non) pourront s'inscrire dès 8h00 le dimanche matin à la Salle polyvalente (inscription : 8 €).

Ils s'installeront ensuite dans les rues du village pour réaliser leurs toiles.

A partir de 17h00, une « Exposition-Vente » des œuvres réalisées dans la journée aura lieu dans la Salle polyvalente (vente par les peintres eux-mêmes).

Pour tous renseignements :

asso-la-bouillotte@wanadoo.fr

Nous vous attendons nombreux !

La présidente Elisabeth BELLANGER



Participants de l'édition 2010



Pendant la période d'été, l'Association « Au fil de La Bouille », vous accueillera tous les lundis de 16h. à 20h30, Salle 4, près de La Poste.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Laurence** au **06.27.54.73.92**

ASBM
Football

Mairie de Moulineaux
76530 MOULINEAUX
Affiliation FFF n° 521209
as.labouillemoulineaux@orange.fr



Quelques infos du club

- La soirée omnisports, organisée à Moulineaux le 12 février dernier a rencontré un vif succès.

L'ASBM, les clubs de tennis de Moulineaux et de la Bouille, le judo ont ainsi rassemblé 85 personnes à la soirée paëlla, le tout dans une ambiance très conviviale. Nous espérons d'ores et déjà renouveler celle-ci l'année prochaine.

- L'ASBM équipe les jeunes :

Le club, à l'initiative de ses dirigeants s'est engagé dans l'achat de survêtements et Kwai à l'effigie de ses couleurs et de ses sponsors .

- Bilan sportif : Les débutants et poussins continuent leur progression, organisation de plateaux pour les premiers et plusieurs matches remportés pour les seconds.

- Les U13 à 9 se classent 5^{ème} de leur catégorie .

- Les seniors 2^{ème} division , Poule A sont 6^{ème} au championnat.

- Les seniors Matin 2^{ème} série poule A sont actuellement 12^{ème}

- Les vétérans 1^{ère} série sont 12^{ème} également.

Souhaitons une bonne fin de saison à nos équipes ainsi nous commençons le recrutement des jeunes dès le mois de juin 2011 dans les catégories suivantes :

- Débutants U6 à U9 (années 2006 / 2005 / 2004 / 2003)

- Poussins U 10 à U11 (années 2002/2001)

- Benjamins U 12 à U 13 (années 2000 / 1999 / 1998)

- U 14 à U 15 (années 1997/1996).

- Pour toutes informations rendez-vous aux vestiaires du stade de Moulineaux les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 ou appeler aux numéros suivants :

D.AUVRAY : 06 20 88 47 65

J.VASSE : 06 61 74 68 54

N.CAGGIANO : 06 68 84 05 36

D.GILLES : 06 84 44 58 98

C.DOREE : 06 82 73 26 03





La Bouille Tennis Club

Salle Saint EXUPERY
76530 - LA BOUILLE

Le 12 février 2011 le LBTC participait à la soirée omnisports organisée conjointement avec le club de football ASBM, le club de tennis de Moulineaux et le judo de Moulineaux également. Soirée Paëlla qui a rassemblé 85 personnes dans une ambiance très conviviale dans la salle des fêtes de Moulineaux.

Tournoi amical interne : les 5 et 6 mars 2011 le LBTC a organisé des rencontres en simple et double avec repas le samedi soir. Bonne participation avec quelques matchs fort disputés le tout dans la bonne humeur. Remise des lots et pot de l'amitié vers 19h00.

Rencontre des boucles de la Seine ; comme les années précédentes le LBTC participe avec les communes de Sahurs, Val de la Haye et Moulineaux aux rencontres amicales intercommunales qui se sont déroulées sur 2 WE, les 19/20 mars et 9 Avril 2011. 22 matchs ont été disputés en simple et double mixte. Au final Val

de la Haye remporte pour la deuxième fois le trophée remis à cette occasion sur les courts de Moulineaux en présence des élus de nos communes où un pot était offert vers 18h00. A l'année prochaine pour une nouvelle édition et peut-être l'occasion pour le LBTC de remporter à nouveau cette coupe gagnée en 2009.



Inscriptions tennis :

Ecole de tennis : le mercredi de 16h00 à 18h00 avec brevet d'état.

Courts Adultes le jeudi de 17h30 à 21h30 avec brevet d'état.

Contacts : Didier GILLES : 06 84 44 58 98
J-J. BARIL : 02 35 18 11 95



LE 8 MAI 2011 À WHITCHURCH-ON-THAMES ET GORING HEATH

33 ans de vie commune que nous avons fêtés dans nos villages jumeaux.

35 passagers nous étions, de 5 à 79 ans, dans l'autocar conduit par Béatrice, notre chauffeur fidèle.

Après une traversée de nuit, par mer calme et un repos en cabine, nous avons été accueillis le samedi matin par nos 17 familles hôtes, puis journée libre consacrée à diverses visites ou shopping ou autres...

Nous nous sommes retrouvés pour la grande soirée en commun : discours, buffet (délicieux, of course !) et ambiance chaleureuse.

Le dimanche a été bien occupé par la visite de 3 sites du Wiltshire : les mégalithes d'Avebury, Bowood House et son parc magnifique et enfin Lacock, petit village célèbre aux maisons anciennes qui a servi de décor naturel à de nombreux films dont le dernier « Harry Potter ». Pique-nique et tea time sur ces lieux splendides. Retour pour le dîner en famille, gastronomique comme il se doit.

Nous avons quitté nos amis le lundi vers 11 heures pour reprendre le ferry et rejoindre La Bouille vers 23 heures 30.



Association des Anciens combattants

A.C.P.G.
C.A.T.M

Information

Nous tenons à vous faire savoir que toute personne ayant participé à des opérations militaires à l'extérieur du territoire français, exemple : Algérie, Bosnie, Tchad, Afghanistan, etc ... peut prétendre à obtenir la carte de combattant et la retraite correspondante.

Rejoignez nous à la section de La Bouille, vous y serez reçu très amicalement.

Renseignements à la Mairie, M. Duquesne au 02.35.18.01.48 ou 06.78.17.97.40.

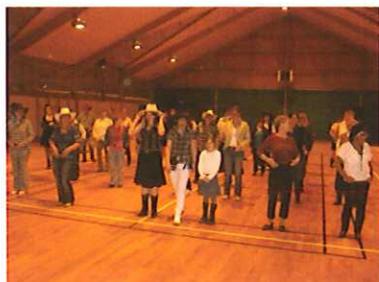


Après le LOTO des associations, l'initiation à la danse Country, la chasse aux œufs pour les enfants du 24 avril, voici les projets à venir pour l'année 2011 :

- 8 juin : Accueil d'un groupe d'environ 50 touristes picards pour la visite de la Bouille.
- 9 juin : Accueil d'un groupe d'une vingtaine de touristes picards (à confirmer).
- 18 juin : Visite-découverte de la Bouille (monuments, curiosités) liée à la connaissance des hirondelles (de fenêtre, rustiques) et de leur habitat, avec Michel Amat.
- 19 juin : Déjeuner sur l'herbe : L'AB sert l'apéritif offert par la municipalité.
- 25 juin : L'Animation Bouillaise assure l'animation du Feu de l'été avec le groupe folklorique « Le Bois d'Ennebourg »
- 9 juillet : Soirée Guinguette (et brochettes) avec l'Orchestre Patrick Perdrix.
- 10 septembre : Forum des associations bouillaises.
- 11 septembre : Rallye-Vélo.
- 5 novembre : Soirée « Paëlla » avec animation musicale par Fabrice.

Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations organisées pour votre plaisir.

L'Animation Bouillaise : Joël Temperton, président d'honneur, Roger Lhuissier, président actif, Catherine Guyader, secrétaire, Sandrine Le Breton, trésorière, Thierry Heurtevent, représentant des élus.



Initiation à la danse Country du 2 avril 2011

Nos enfants

Ecole Le Petit Prince

L'école est un lieu d'enseignement de culture, d'échanges, de rencontres et de vivre ensemble. C'est donc tout naturellement que l'équipe pédagogique s'inscrit dans des démarches permettant aux élèves tout au long d'une année scolaire de vivre des moments enrichissants en complémentarité des apprentissages fondamentaux.



Dans cet esprit, les enfants sont allés à la rencontre de la musique au travers d'Astrid TAUCHARD qui intervient bénévolement auprès des 3 classes quelques jours avant chaque concert à l'église. Astrid est professeur d'accordéon au conservatoire de musique, elle a su transmettre sa passion aux enfants qui sont de plus en plus nombreux à assister aux concerts.

Autre rencontre pp, le traditionnel rendez-vous de l'école aux Trans'Européennes (depuis leurs débuts d'ailleurs). Nos élèves ont découvert l'univers de la guitare classique avec l'orchestre « Orquestra de gitaras » occasion d'un voyage virtuel en Espagne et de découvrir la diversité de sa culture.



Autre point fort du projet d'école : l'éducation au développement durable qui responsabilise nos élèves. Le nettoyage citoyen organisé par la mairie a permis de concrétiser pleinement l'implication de l'école en participant le samedi 2 avril à cette action municipale. Grande leçon de citoyenneté pour les enfants lorsqu'ils ont vu la quantité de déchets ramassés !

Le 7 avril, un grand moment de rencontre avec la « différence » dans le cadre d'une journée organisée par Farid YAZID, professeur de judo, au cours de laquelle monsieur le Maire nous a rendu visite. Valides et handicapés ont pu échanger et partager des savoirs. Des ateliers étaient encadrés par des handicapés pour que les enfants valides ressentent des situations de handicaps. Nous avons ainsi appris à nous déplacer en fauteuils roulants, à utiliser certains sens comme le toucher ou l'odorat en

nous mettant à la place des non-voyants entre autres. Nombreuses situations ont été ainsi vécues avec un autre regard sur le handicap. Depuis de nombreuses années déjà, nous travaillons en collaboration avec Farid et le remercions de son implication.



D'autres projets ont ponctué la période avec notamment la venue d'un spectacle financé par les bénéficiaires du marché de Noël.

Les plus jeunes de l'école ont rendu visite au boulanger du village et ont découvert la fabrication du pain. Chacun est reparti très fier avec le sien marqué de son prénom. Nous remercions Mr et Mme CHATEL de leur accueil et de leur disponibilité.

Quelques jours avant les vacances, les parents sont retournés sur les bancs de l'école pour assister à une démonstration du TBI (Tableau Blanc Interactif) et de la classe numérique. Chacun a apprécié l'autonomie des enfants, y compris les plus jeunes, devant un tel outil et surtout constaté l'apport pédagogique indéniable de ce support. Nous nous sommes quittés après un apéritif convivial sous un soleil radieux.

Rappel : Kermesse le 18 juin 2011

Pour tous renseignements concernant les inscriptions, vous pouvez contacter la directrice Pascale Heurtevent Jacquemin au :

Tél. : 02.35.18.08.11

Mail : 0763099f@ac-rouen.fr

ou : lepetitprince.labouille@wanadoo.fr

LES GRIBOUILLES

Nos horaires les lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h le mercredi de 7h30 à 19h non stop! Un projet est à l'étude pour une ouverture à 7h le matin, un essai de ce nouvel horaire débutera dès le lundi 2 mai et sera soumis aux votes lors de notre assemblée générale le lundi 23 mai 2011 à 20h30 dans nos locaux.

Les gribouilles continuent leur activité les mercredis à thèmes, telle que sorties: Mac do, ciné, jusqu'au 18ème grand carnaval de Rouen le 30 mars dernier, une journée de préparation des costumes le mercredi précédant. Les enfants étaient ravis, tout comme l'équipe d'animation de ce grand moment (voir photos).

Les prochains mercredis d'activités seront consacrés à la pâtisserie sans cuisson, fêtes des mères, des pères et sorties surprises pour finir l'année scolaire en beauté.

Les inscriptions pour l'année prochaine débuteront en juin prochain. Vous pourrez trouver des dossiers d'inscription à la garderie, en mairie et dans les écoles "Le Petit Prince" et "Ste Marie".

Remerciement particulier à Béatrice Breniaux que nous avons accueillie en stage "petite enfance" durant 3 semaines.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année scolaire.

Emmanuelle Guersent directrice

Accueil de loisirs - Garderie Périscolaire - APE les gribouilles 3 rue des Canadiens - 76530 La Bouille - 06.08.52.62.00



Ecole Sainte-Marie

« Tiens, le porche est ouvert ... »



Derniers préparatifs avant l'ouverture...

Dimanche 27 mars 2011, ont eu lieu les Portes Ouvertes de l'Ecole Sainte-Marie. Celles-ci ont rencontré un vif succès.

En effet, elles ont permis de faire découvrir que depuis 76 ans, l'Enseignement Catholique est présent au travers d'une école à taille humaine, accessible à tous du CP au CM2. Les enfants ont su remarquablement accueillir leurs hôtes, leur expliquer leurs méthodes de travail, l'éveil cultu-

rel qu'ils ont grâce au théâtre et à la peinture, l'importance de la non-violence, les bienfaits du suivi personnalisé et l'éveil spirituel et religieux qu'ils vivent concrètement dans l'année, par l'intermédiaire d'actions humanitaires. L'équipe enseignante stable, accompagnée de nombreux parents d'élèves, a pu être disponible aux demandes des visiteurs.

Fin mai, les enfants partiront en classe de théâtre afin de préparer leur spectacle de fin d'année suivi de la remise des Prix, qui aura lieu le VENDREDI 24 JUIN 2011, dans la Salle Polyvalente de La Bouille à 18h30.

Le registre des inscriptions est ouvert.

Mme Rémoussin
Directrice
Tél. : 02 35.18.08.66



La Bouille vue par les enfants.

Dossier Spécial

Histoire de La Bouille à travers les cartes

Notre village a la chance de compter une cartographie d'une grande richesse.

La première des cartes date de 243 ans ! Elle a été réalisée par Escuyer Feudiste en 1768.

Ce magnifique et émouvant document coloré indique une foule de détails : la présence du port de La Bouille devant l'église, les divers types de plantations, le château du Vrac avec sa double allée de tilleuls rejoignant le fleuve, la limite de la falaise, etc...

Un second plan, datant de 1818, un troisième, non daté, nous apportent quantité d'informations intéressantes sur le village, que l'on voit se transformer au fil du temps. La dernière carte est beaucoup plus récente puisqu'elle date de 1958.

LES ACCES DU VILLAGE

Les trois premières cartes montrent que la Côte de la Maison Brûlée n'existait pas encore. La seule voie qui rejoignait l'actuel carrefour de la Maison Brûlée était la côte de Bourgtheroulde (aujourd'hui « ancienne » côte de Bourgtheroulde), qui se terminait par un petit chemin arrivant aujourd'hui au Monument des Mobiles.

Une route, (la route de la Croix Bizet) descendait du Monument des Mobiles directement vers Moulineaux. Elle a désormais disparu, mais on peut encore voir au niveau d'un grand virage en épingle à cheveux de la côte de la Maison Brûlée (sous le grand pylône EDF), le départ d'un chemin descendant en direction de Moulineaux, vestige de cette ancienne route.



*Dans la Côte de la Maison Brûlée, sous le pylône EDF :
départ de l'ancienne route descendant à Moulineaux*

La Côte Albert Lambert (à l'époque côte de Bourg-Achard) se terminait, en montant, par une fourche : à droite on allait vers Pont-Audemer, à gauche on rejoignait la route allant vers Rouen.



À gauche le départ du chemin rejoignant le monument du Mobile. Ce chemin VC4 prolongeait l'ancienne Côte de Bourgheroulde.



Actuel chemin VC9 reliant la côte Albert Lambert au plateau

LE BOURG

En 1768, le village était moins étendu : la pointe Ouest, comprise entre le quai et la rue du colonel Périn, n'existait pas. En venant de Caumont, le village ne débutait qu'à l'actuelle rue de Seine (auparavant rue de Caumont). La première villa du quai (Périn - 1771) et la maison Hector Malot (datant de la révolution ?) n'étaient pas encore construites.

Sur la place du village on remarque une « halle », qui scindait la place en deux : la « place du bateau », la plus proche du fleuve, et derrière la halle, la « grande place ». Quant à l'église, elle ne comportait pas encore de clocher, puisqu'il n'a été construit qu'en 1863.

Vers l'Est, le village se terminait par l'actuelle rue du port. Seule la rue de haut (des Canadiens), qui longe la falaise, permettait de sortir du village vers Moulineaux.

C'est en 1861 seulement, qu'apparaît le percement de la Départementale N°14, dans le prolongement de la Rue Neuve. Elle deviendra par la suite « Rue de la République ».

Le plan de 1958 est également intéressant, car sommes toutes, il reste très proche des plans précédents. Globalement la physionomie du village ne s'est que très peu modifiée. Le quartier du Vracq, construit dans les années 80, y est absent. On voit encore sur cette carte l'emplacement du château qui a donné son nom à la résidence (il a été détruit dans les années 80).

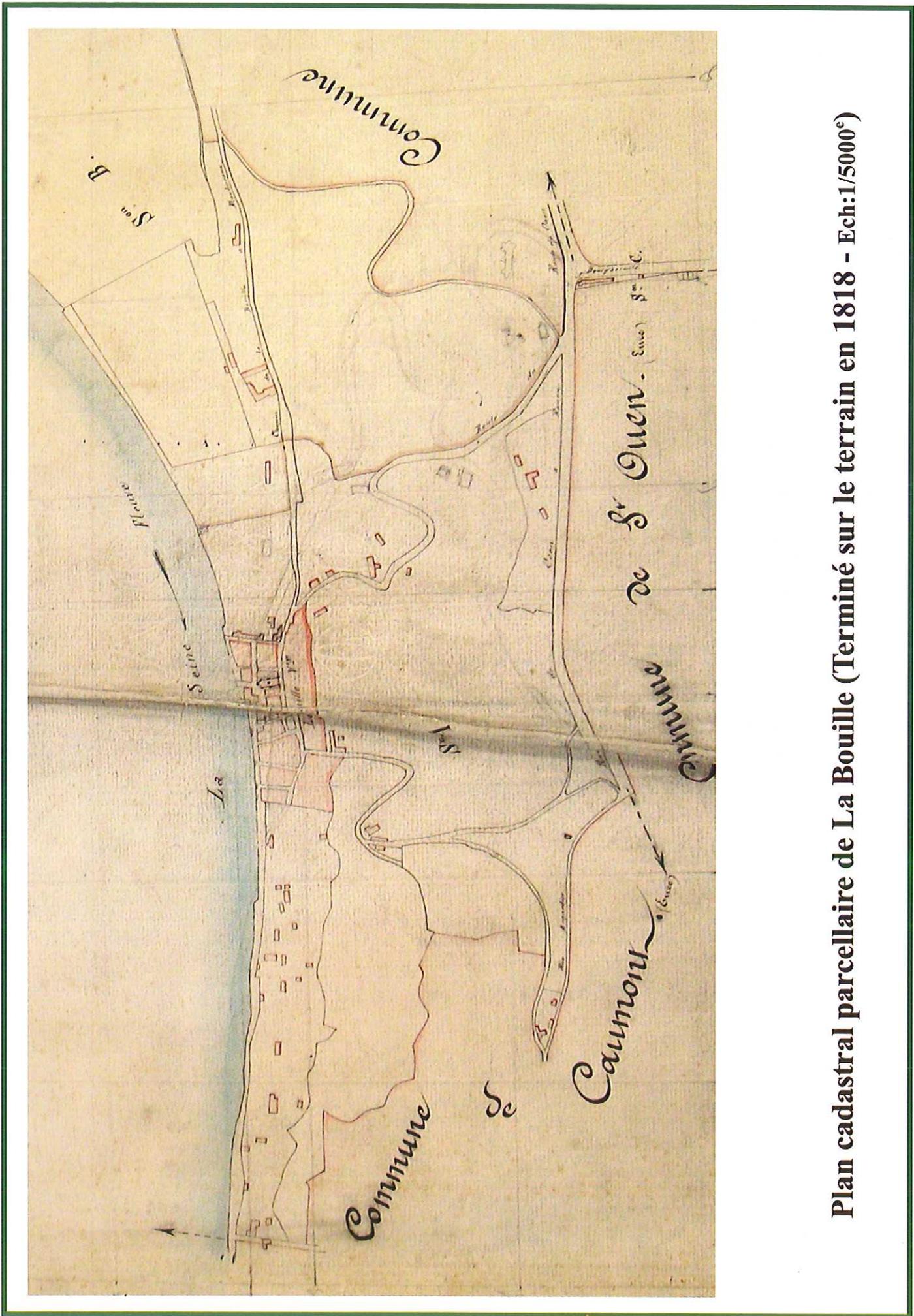
Quant à la cale du bac, elle ne se trouve plus devant l'église. Elle a été déplacée à l'emplacement que nous connaissons, à l'initiative des allemands, durant la dernière guerre : en 1943, ils construisent en effet une ligne de chemin de fer pour relier Grand-Couronne à l'usine de carburants pour V2 des grottes de Caumont. La plate forme du train, installée sur la cale du bac, devant l'église, rend celle-ci inutilisable. La cale est donc décalée 200 m plus à l'Est.

Bien sûr, la côte de la Maison Brûlée, construite au début du XXème siècle, est dessinée. Mais en regardant bien, on observe que le chemin d'accès au cimetière n'est pas celui que l'on connaît. Il débute à mi hauteur de la côte de la Maison Brûlée et descend légèrement vers le cimetière.

Agnès Thomas-Maleville



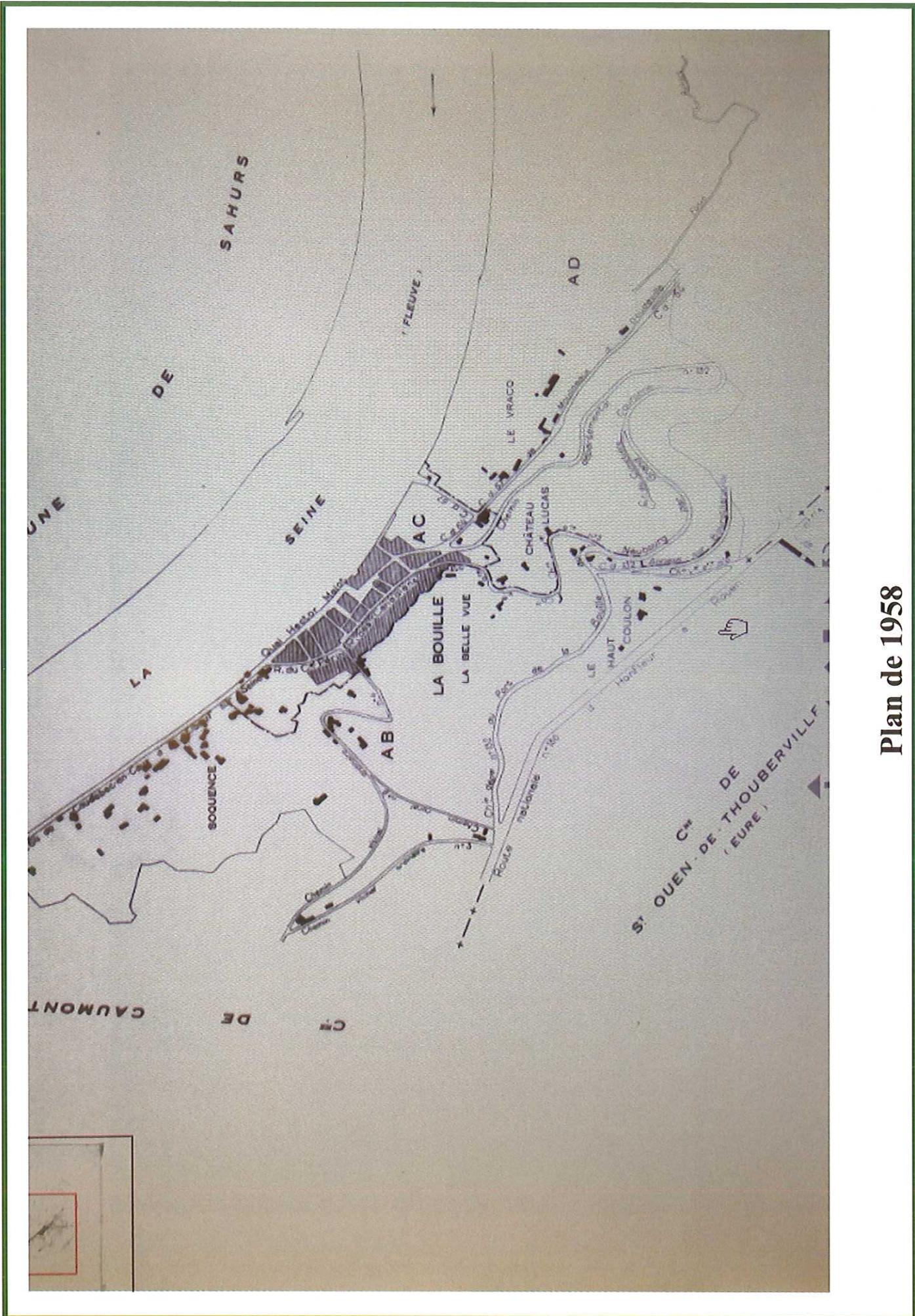
Plan de la Paroisse de La Bouille, Carte d'Escuyer Feudiste, 1768



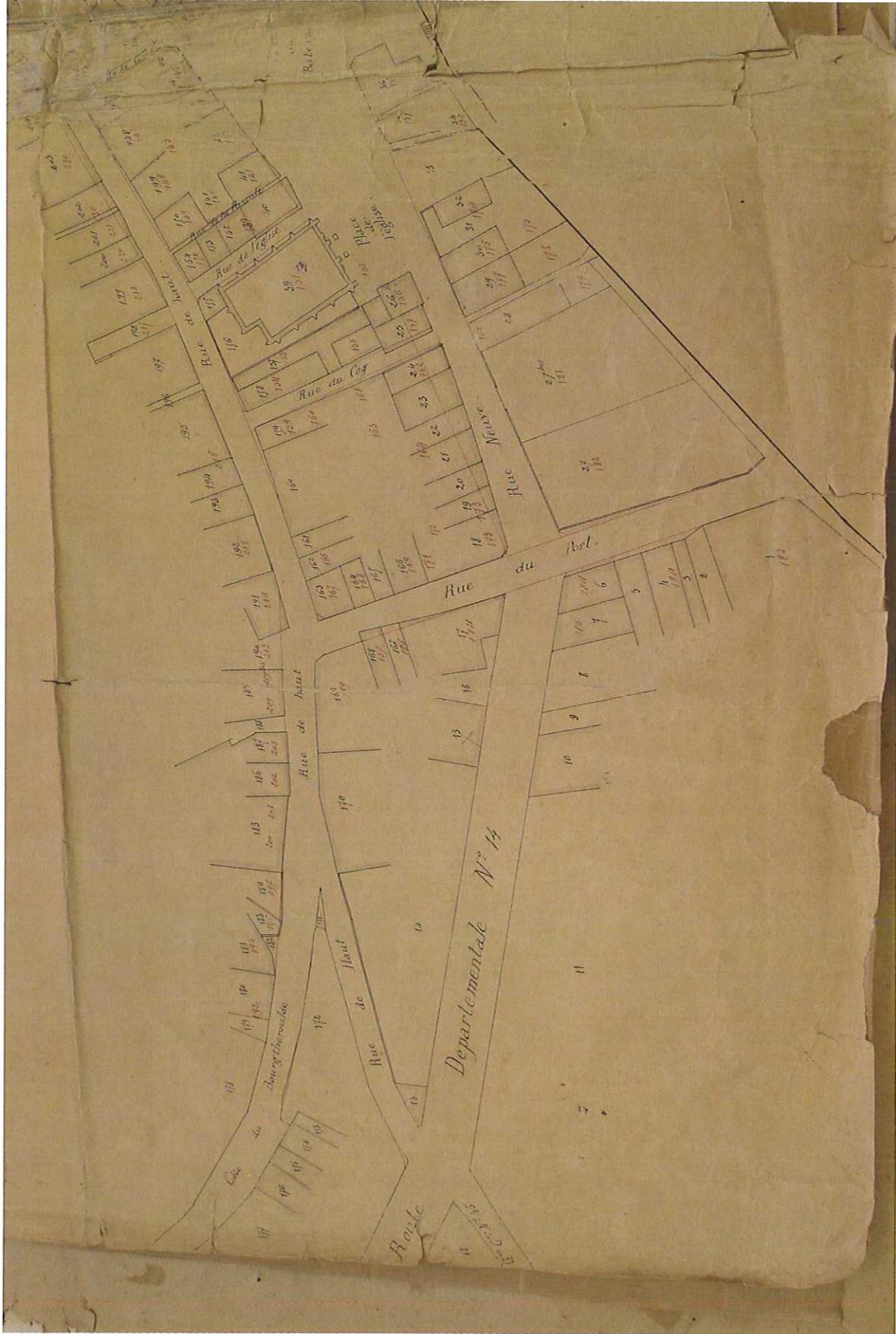
Plan cadastral parcellaire de La Bouille (Terminé sur le terrain en 1818 - Ech:1/5000°)



Plan non daté vers 1820



Plan de 1958



Carte de 1861, Percement de la Rue de la République, Départementale n°14

Pour 4 cercles de
5 cm de diamètre

ou

Pour 2 cercles de 9
cm de diamètre

Il vous faut :

100 g. de tomates
cerises

100 g. d'écrevisses
décortiquées

1/2 avocat

5 cs d'huile d'olive

2 cs de condiment
balsamique blanc

200 g. de fromage
blanc

20 crevettes décorti-
quées

1 cs de jus de citron

1 bouquet de basilic

Du piment d'Espelette

Du sel

Du poivre

Gastronomie

Entrée fraîcheur aux écrevisses et crevettes marinées

Salade d'écrevisses : Dans un saladier, mélangez les tomates cerises coupées en 4, les écrevisses, l'avocat coupé en petits morceaux, 1 cs d'huile d'olive, 1 cs de condiment balsamique blanc, quelques feuilles de basilic ciselées, du sel et du poivre. Réservez.

Préparation au fromage blanc : Dans un bol, mélangez le fromage blanc, 2 cs d'huile d'olive, 1 cs de condiment balsamique blanc, des feuilles de basilic ciselées, du sel, du poivre. Réservez.

Crevettes marinées : Dans un saladier, mélangez les crevettes, 2 cs d'huile d'olive, 1 cs de jus de citron, du sel, du piment d'Espelette. Réservez.

Le dressage : Munissez vous de cercles, déposez les au centre de vos assiettes, ; déposez un peu de salade d'écrevisses, puis un étage de préparation au fromage blanc, enfin, pour la décoration, quelques crevettes marinées. Retirez les cercles, et décorez votre assiette avec un filet de vinaigrette de la salade d'écrevisses.

Bon appétit ...

Recette proposée par Sandrine LE BRETON



**Nous attendons vos
recettes « originales ».
Elles paraîtront dans le
prochain bulletin.**

Vous avez une page entière à votre disposition pour vous permettre de faire connaître aux autres bouillais vos attentes, vos désirs, vos envies, ...que ce soit en terme d'emploi, de troc, de récits de voyage, de poèmes ou autres...

Il suffit de faire parvenir à la Mairie vos écrits au avril pour le bulletin de mai et en octobre pour le bulletin de novembre.

Libre Expression

Les P'tits écoliers

C'est l'heure sacrée de la récré
L'heure de s'amuser, de s'éclater.
Les cris, les rires fusent et s'envolent
Dans cette coquette cour d'école
Entourée d'arbres et de fleurs
Où se mêlent odeurs, senteurs
Les garçons jouent au ballon, évidemment
Ils imitent leurs idoles forcément
Thierry Henry, Del Pino, Ribéry
Leurs favoris
Ils connaissent « but, corner, pénalty »
Les filles jouent à la marelle, à la balles, aux devinettes
Elles partent « toilettes », déjà coquettes les fillettes.
Ils sont insouciant, les enfants
Ne connaissent pas le racisme, la méchanceté
Qu'importe que leur copain soit métissé, ou étranger
D'ailleurs, ils ne l'ont même pas remarqué
Pour eux une seule race existe, la race humaine
Ils ignorent qui tu es, d'où tu viens, ils aiment !
Belle leçon de civisme, pour nous adultes, à méditer
Bravo ! Adorables petits écoliers.

MOMO

Vous habitez à La Bouille, et surfez régulièrement sur le Net, jusqu'à être fondateur d'un blog.

Pour le prochain bulletin, Sandrine Le Breton, souhaite faire un article sur ce sujet.

Si cela vous intéresse, merci de communiquer à la mairie :

vos coordonnées : nom et/ou pseudo, l'adresse et le nom de votre blog. Merci d'avance.

Cours de Danse Country Classique

A la suite des deux séances d'initiation à la danse Country, et à la demande de participants, il est possible d'ouvrir un cours de danse Country en 2011-2012 et ce dès septembre prochain avec « Jacke » et « Nanou » pour animatrices.

Réunion d'information : Vendredi 27 mai à 19h30 à la Salle Polyvalente SAINT-EXUPÉRY

Les cours d'une heure auront lieu le : Mercredi soir entre 19h30 et 21h30 (entre 15 et 20 personnes ont déjà fait savoir leur intérêt pour cette activité).



L'ANIMATION BOUILLAISE

Voyage Municipal 2011 des Aînés

Il aura lieu comme prévu le **Jeudi 16 juin**.

POUR ALLER OÙ ?

A « MARAUCOURT et environs » dans les pas de Perrine, l'héroïne du roman d'Hector Malot : « En famille ». (Flixecourt en réalité, Vallée de l'industrie textile de la Nièvre près d'Amiens – Somme)

- Visite touristique de « L'empire Saint Frères » le matin, en autocar, peu de marche.

- le « Festin de Perrine » par le chef Alain Souday, au Restaurant du Canard, à Hangest sur Somme.

- Visite du village touristique de Long sur Somme, paradis des randonneurs, pêcheurs et chasseurs, premier village de France doté de l'électricité en 1903 mais aussi de l'eau courante au robinet.

(L'information et le coupon d'inscription ont été distribués à tous les aînés depuis le 15 mai).

Du 2 au 13 juin 2011,

31ème Salon de La Bouille

Invité d'honneur Mme Geneviève SEZIA



Un cas à part, la peinture de Geneviève SEZIA, qu'au gré des années et des expositions, nul ne saurait se targuer de relier à une école ou un tendance.

Tout chez elle est différent : la composition, la palette de couleurs, les motifs choisis, et bien que figuratif, son art sait capter le surréalisme, et même le cubisme parfois sans s'y référer avec netteté. C'est cela la personnalité, et Geneviève SEZIA en est largement pourvue : il n'est qu'à se rappeler ses hardies aquarelles, aux accords sobres, aux frémissantes nuances, tandis qu'en pastel, l'artiste peut y exprimer avec brio la superbe matière de nus ou l'ambiance de quelques paysages et marines, sans négliger l'évocation appréciable de compositions florales et de natures-mortes.

Mais, par la peinture, Geneviève SEZIA s'est dotée d'une gamme de couleurs inédites où son talent sait analyser l'effet lumineux hormis toute convention, captant ainsi la réalité avec une surprenante et fastueuse vigueur. Etre symboliques, visages pensifs, marines virulentes complètent avec puissance des oeuvres de feu et de dynamisme apparent que conduit à bon port néanmoins une volonté créatrice envers ces motifs attirants de charme et de singularité.

André RUELLAN, critique d'art



Galerie
J.P DASSONNEVILLE

11 bis, rue du Docteur Magalon
 76530 LA BOUILLE
 Tél. 02 35 69 10 36
 Port. 06 09 64 43 53

www.dassonneville.com



Hôtel-Restaurant
 de la Poste

La Bouille © 02.35.18.03.90

SAS **Pascal Auzanne** COUVERTURE



NEUF • RÉNOVATION • ENTRETIEN



COUVERTURE
 ZINGUERIE
 ETANCHEITE
 DEMOUSSAGE

48 rue de la Frémont la Rhelie - ST OUEN DE THOUBERVILLE
 1 rue de Quincampet - LA BOUILLE - Fax 02 32 57 07 39

06 08 70 31 29

le p'tit bouillais
 restaurant traditionnel

tel:02.35.68.15.93

fermé le dimanche soir

mardi soir

et mercredi toute la journée




Quevilly
 HABITAT

93, avenue des Provinces
 76120 LE GRAND-QUEVILLY

02 35 68 98 00



POINT.P

Matériaux de Construction



Serres Lecompte
Horticulteur

Production & Vente de végétaux

46, rue de bas - Saint-Pierre-de-Manneville
02.35.32.07.28

HÔTEL **
RESTAURANT

"Le Bellevue"



13, quai Hector-Malot
76530 La Bouille

© (02) 35 18 05 05
fax. (02) 35 18 00 92

LA BOUILLE

MAG-MAT
DIFFUSION

DESTOCKAGES
MATÉRIAUX DIVERS

Carrefour de la Maison Brûlée
RN 138 - 76530 LA BOUILLE
© 02 35 18 02 32 - Fax 02 35 18 16 27

LA CONCEPTION de votre
Salle de Bains de A à Z



SUIVI et RÉALISATION
de vos **TRAVAUX**
par des
Hommes de métier



2, côte de la maison brûlée
76530 LA BOUILLE
FAX : 02 32 91 08 63

02 32 91 09 50
e-mail : csc.entreprise@wanadoo.fr



BM TP

Tél. : 02 35 33 88 90
Fax : 02 35 33 88 91

TERRASSEMENT - VRD - ENROBÉS
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS

5, côte de la Valette
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY



RÉNOVATION HABITAT - MAÇONNERIE
MENUISERIE - CARRELAGE
DOUBLAGE PLACOPLÂTRE

5, côte de la Valette
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
Tél. 02 35 33 51 41 - Fax : 02 35 33 44 25



SALON DE COIFFURE

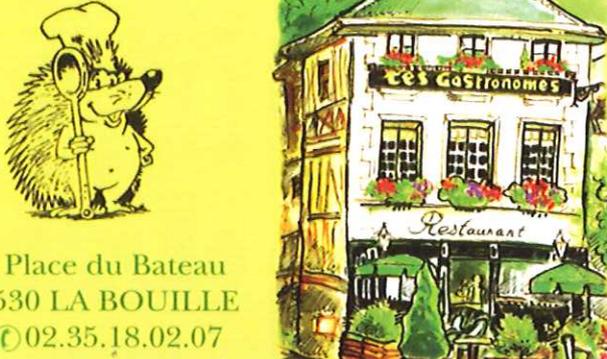
Jocelyne

Jocelyne

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

Les Gastronomes



1, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
©02.35.18.02.07

M V Boutique

*Epicerie fine, charcuterie, crèmerie, rôtisserie
Fruits et légumes
Brasserie - Terrasse*

OUVERT 7/7 DE 8H00 À 22H00

14, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

06 01 73 02 45

TRAVAUX PUBLICS

**MULTI
RESEAUX**

TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84

L'Atelier du Vieux Puits

**Patrick GRASSIN
Peintre**

Tél. 02 32 60 30 72
Port. 06 07 56 27 54
grassin.patrick@wanadoo.fr



ouverture le week end

6, place Saint-Michel - 76530 LA BOUILLE

LESUEUR TP **LE BATIMENT
AVANCE**

**Rue Ambroise-Paré
76360 BARENTIN**

 **02 35 33 71 78**

Fax : 02 35 33 51 15

Email : contact@lesueurtp.fr